~ Muse Lilloise ~

Les Fiêtes de Lille

AIR : Mimi Lamour (Desrousseaux)

— I —

Six siècl's et d'mi, v'là l' duré' d' l'existence
D' ches fiét's de Lill' qu' nous liétons in ch' moment.
N'allez point croir' qu'ell's sont in décadence,
Non ! malgré tout ell's vont superbemint !:
Au mos d' juin d' chaque année
On les r'vot avec plaisi.
Ch'est eun' fiét' fort renommée
Qu'on fait l' dimanche et l' lundi.

— REFRAIN —

Avi nos fiètes d' Lille
Sont et rest'ront toudis
Un atau pour no' villa
Des mœurs du pays.

— II —

D'abord la *Revue*, au boul'vard des Ecoles,
Ch't'eune occasion pour nos vieill's sociétés
De s' réunir, ch'est là qu'on in vos d' drôles,
Ch'l'un timéro qui n' manqu' jamais d' succès:
Les adjoints et monsieur l' maire
Passent in r'vu' tous nos jueux.
Cheull' scèn' vraimint populaire
Attire un public nombreux.

— III —

V'là des lanternes, les clairons, la musique
Et les *Jouteux* ainsi que l' ju d' *Séau*,
Dins leu' costum' toudis frais, manifique,
Et les *Archers*, jueux d' *Dé* et d' *Bégneau*.
L' *Billard Anglais*, l' ju d' *Flécheffe*,
Ch' ll d' *Javelot* et les *Bourleux*,
Les Tireux à l' *Arbaléte*
Et les joyeux *Bouchonneux*.

— VI —

L'animation est surtout grande à Lille
Quand du lundi on ouvre les concours.
On vot des jueux dins tous les coins d'cheull' ville
Ch'est tout pareil eussi dins les fanbourgs.
L'un pour avoir eun' quéniche
Grimpe in haut d' l'arbre à savon,
L'autre, à mitan route l' cliche
Et s' barbouil' jusqu'au mintin.

— V —

V'là les Jouleux, cha s' pass' dins l' Grand Rivache,
Leu' lance in main et les veux dins les yeux,
N'un conteur l'aule i's vont avec corache,
I' faut vir cha l ch'est un tableau curieux :
Tout d'un co' l' *Bleu* l' culbule
Les gampes in l'air, mais l' pus bleu
Ch'est qu'il intrainn' l'aul' dins s' chute
Et les v'là a deux dins l'eau.

— VI —

Les fiét's de Lille à travers tous les âges
Ont résisté et résist'ront toudis,
Ch'est eun' coutum' passé' dins nos usages
Et qui rest'ra dins les mœurs du pays.
Fiétons-les et qu' dins cheull' ville
Souhatons qu' nos descendinsis
Font aussi les fiét's de Lille
Comm' nous l' faijons tous les ans.

Auguste LABBE.

La Semaine Nationale de Défense contre le Cancer

Il faut démasquer le cancer.

M. Lucien Vidorel, secrétaire général de la propagande de l'Office national d'hygiène sociale au ministère de la Santé publique, dans une récente conférence sur le cancer, a dit notamment:

« Si la science a déjà arraché bien des voiles, il reste encore, en ce qui concerne le cancer, des obscurités, et l'on n'obtient pas un succès égal dans le traitement de tous les cancers. Qu'importe cependant, puisqu'il est démontré — vérité essentielle que nous tenons — que déceler le cancer, quel qu'il soit, *dès le début*, alors qu'il vient à peine de pénétrer sur un point de la place, ce peut être le *salut*, alors que ne le découvrir que lorsqu'il a pris possession de la place, c'est à coup sûr *la mort*.

« Apprenons à connaître les principaux signes du cancer, non pas pour nous saisir d'épouvante, mais pour permettre au médecin la *diagnostic précoce sauveur*. Et pour cela, sachons penser au cancer, comme on pense — sans pour cela se laisser déprimer — à un danger possible qui surgirait soudain sur la route. Travaillons sans relâche à démasquer le cancer et à lui arracher ses traits mystérieux à la faveur desquels il s'insinue. Créons la sainte coalition des énergies farouchement dressées contre le fléau.

« La tuberculose est en train d'être encerclée par une organisation de plus en plus efficace. La syphilis reçoit chaque jour de rudes coups.

« Attaquons-nous hardiment et sans retard au cancer. Après l'avoir démasqué, *nous devons le vaincre*. Nous le pouvons !

Le Congrès des Anciens P. G. et des Mutilés du Nord à Dunkerque

Voici un aperçu de l'important programme du Congrès départemental de la Fédération du Nord, des Anciens Prisonniers de Guerre et de l'Association générale des Mutilés (Groupe du Nord), qui se tiendra à Dunkerque les 19 et 20 juillet, avec banquet à Malo-les-Bains, sous le présidence effective de M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions et qui est placé sous le haut patronage M. le Préfet du Nord, de M. le général commandant la première région et des municipalités de Dunkerque et Malo.

Samedi 19 juillet. — A 14 heures, dans les salles de la Mairie de Dunkerque : assemblée d'ouverture ; à 15 h., séances de commissions ; à 18 h., réception des congressistes par la Municipalité de Dunkerque ; à 19 h., banquet de la Presse ; à 20 h., concert par la musique municipale de Dunkerque.

Dimanche 20 juillet. — A 8 h., fin des séances des commissions ; à 10 h., assemblées générales des deux groupements ; à 12 h. 10, réception du Ministre à la Gare de Dunkerque, remise d'une palme au monument des morts. Défilé avec la concours de l'Harmonie municipale de Dunkerque ; à 12 h. 30, réception du Ministre par la Municipalité de Dunkerque ; à 13 h., au grande théâtre, assemblée générale de clôture sous la présidence du Ministre des Pensions ; à 14 h., départ en cortège pour Malo-les-Bains avec le concours de l'Union Musicale de Seclin (150 exécutants) ; à 14 h. 30, à la salle municipale de Malo-les-Bains, banquet de clôture sous la présidence de M. le Ministre des Pensions (25 fr. par tête) avec audition artistique par la musique du 110e régiment d'infanterie ; à partir de 16 h., concerts organisés sur les kiosques de la Digue et de la place Kléber de Malo-les-Bains.

On invite tous les mutilés, anciens combattants et anciens prisonniers à se tenir prêts pour cette grande manifestation.

LA CROIX DU COMBATTANT

On sait que le 5 février 1929, M. Maurice Vincent, député du Nord, a déposé avec ses collègues MM. Des Rotours et René Feure, une proposition de loi ayant pour objet d'institution et l'attribution de la croix du combattant ; quelque temps après, M. Ernest Pezet et plusieurs de ses collègues déposaient un projet de loi tendant à octroyer aux anciens combattants la médaille du combattant.

Or, le projet de loi voté, il y a quelques mois à la Chambre vient d'être voté par le Sénat. L'institution et l'attribution de cette croix viennent ainsi compléter une lacune fâcheuse, car de nombreux combattants qui n'avaient jamais pu obtenir la moindre distinction, pourront trouver dans cette croix qui leur sera décernée, la légitime récompense aux efforts généreux et valeureux qu'ils ont accomplis pendant la guerre.

On fait remarquer que les signataires de cette proposition de loi MM. Maurice Vincent, Des Rotours et René Feure appartiennent tous trois à la Fédération des Associations des mutilés et réformés, veuves de guerre, orphelins, ascendants du département du Nord, présidée par M. Jules Balavoine.

L'assemblée Générale de la Fédération du Nord des Essi

A 9 heures et demie dans la salle du Conseil municipal du Touquet-Paris-Plage a eu lieu hier, l'Assemblée générale présidée par M. René Reubrez, entouré des membres du Bureau, plus de 80 délégués, représentant 48 syndicats d'initiatives du Nord de la France, prirent part à la discussion.

Différents vœux relatifs au développement du tourisme dans notre région furent déposés et M. Ludigier, président général des Essi de France, qui avait bien voulu assister à l'assemblée, promit de les appuyer. Il tint à appeler l'attention de la Fédération sur la question de l'établissement du calendrier des Fêtes, afin d'éviter qu'elles ne chevauchent les unes les autres et ne se nuisent réciproquement.

Le rapport du trésorier, M. Georges Van den Heede fut adopté à l'unanimité et des félicitations lui furent adressées.

Le bureau étant soumis à la réélection, sur la proposition du président, MM. Picard de Dunkerque ; Haffringue, de Boulogne, vice-présidents et Van den Heede, trésorier furent réélus par acclamations.

L'élection du Président, qui est en même temps secrétaire général se réduisait à une ovation qui tint lieu de vote. M. René Reubrez es donc maintenu dans ses délicates fonctions pour le plus grand bien de la Fédération et du tourisme en général.

La prochaine assemblée aura lieu le dernier dimanche de juin 1931, en Croloy et sera précédée d'une journée d'excursion à Saint-Valéry.

Notons que pour 1933, le représentant de la Société de la Plage de Bray-Dunes a proposé de fixer dès maintenant dans cette ville la tenue de l'assemblée. Cette proposition ayant été adoptée, la séance fut levée.

Les délégués ont été ensuite reçus par la Municipalité de Paris-Plage à la tête de laquelle se trouvaient MM. Desouiller, champion et Sainsard adjoints. En l'absence de M. Saucard, maire, indisposé, M. Desouiller souhaita la bienvenue aux membres de la Fédération et leur dit tout le plaisir que la ville éprouverait à les recevoir.

Vers une heure tous les congressistes, leurs invités et le Conseil municipal se retrouvèrent au restaurant du Casino de a Forêt où ils furent les hôtes du S. I. de Paris-Plage et de la Société des Grands Etablissements du Touquet. La réception fut somptueuse ainsi qu'il est de règle à Paris-Plage et tous les convives en emporteront un fort agréable souvenir. Parmi les orateurs qui firent ressortir les résultats de l'œuvre de la Fédération et féliciterent les délégués, citons MM. Champion, adjoint au Maire ; Audigier, président des Essi de France, qui remit la plaquette de la Fédération Centrale à MM. Reubrez et Haffreingue. Puis M. Musser, administrateur des Grands Etablissements du Touquet remercia les délégués de leur présence et leur dit toute la satisfaction de la Société qu'il représente pour l'aide qu'apporte la Fédération au développement du tourisme. Puis M. Pelletier, sous-préfet de Montreuil, spécialement délégué par M. Ferry, ministre de l'Hygiène ; M. Maringer, conseiller d'Etat, vice-président du Touring Club de France et enfin M. Baqué, chef de cabinet de M. Gérard, sous-secrétaire au Tourisme assurèrent les délégués du concours absolu des Pouvoirs publics et du grand organisme du tourisme français.

Une assemblée à Lille de l'Association des Secrétaires et Employés de Mairie du Nord

Dimanche, à 14 h. 30, s'est tenue, Grande-Place à Lille, l'assemblée générale des Secrétaires et Employés Communaux du Nord.

Au bureau figuraient : Mlle Dudoignon, qui présidait, assistée de MM. Dauchez, président d'honneur ; Dereu et Desrumaux, vice-présidents ; Wateau, secrétaire général ; Derveaux, trésorier ; Rambour et Fortin, Delcynes d'Avesnes.

Au cours de cette réunion, le compte rendu du congrès de Biarritz fut donné par la présidente.

On procéda ensuite à la discussion du projet de contrat de travail, bilatéral, des Employés communaux.

La Société de Mutuelle au Décès sera convertie en une caisse d'entr'aide mutualiste, au profit des sociétaires échappant au bénéfice de la loi des assurances sociales.

LA TOMBOLA DE LA MUTUELLE AU DÉCÈS

A la suite de cette assemblée générale, il a été procédé au tirage de la tombola de la Mutuelle au Décès. Nous donnons ci-dessous les numéros gagnants :

6689	21094	12230	5747	5191	22348	5979
11820	5193	22074	1957	9993	13949	13246
24121	23671	22073	21805	5205	22338	1032
1002	14320	21357	600	24134	18671	17596
780	11157	16003	8915	[illegible]	18724	2508
24732	3021	17555	5520	2309	23063	5194
21805	12548	24936	24184	10659	7688	[illegible]
8204	24754	1707	14963	16334	3013	3868
1154	11411	23552	6654	22890	19707	23061
24411	10196	23599	21705	10553	11785	13396
22620	17828	21156	10033	16775	5734	22999
23294	19290	21896	2448	3782	18405	723
2696	6990	23647	6755	18213	8452	11202
21588	17972	14798	7556	10167	23067	2978

Nous rappelons que les lots sont à réclamer à M. Watteau, secrétaire-général de la mairie de Lambersart.

La troisième manifestation des Familles des morts du front d'Artois, s'est déroulée hier à Notre-Dame-de-Lorette

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

L'Association du monument de Notre-Dame de Lorette organise chaque année une manifestation des familles des morts du Front d'Artois. Celles-ci viennent passer 24 heures avec les glorieux morts.

Samedi, sous le rayon lumineux du phare qui tourne sur la plaine immense de Lens et éclaire le champ émouvant des croix de bois, eut lieu la veillée des morts. Des mères, des veuves, des orphelins endeuillés s'étaient trouvés réunis dans une même pensée du recueillement et du souvenir dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette.

Après le chant de l'office des morts, M. le chanoine Alleaume, archiprêtre du Hevre, convia les fidèles à la méditation. Un défilé parcourut les allées principales du cimetière, passa devant la chambre ardente sous le lumière du phare. Devant le calvaire mutilé de Carency l'assistance chanta le De Profundis. La garde d'honneur de l'ossuaire essura avec la dévotion coutumière la veillée nocturne.

Dimanche, par une journée estivale, des messes eurent lieu de 7 à 8 heures. Puis, à 9 h. 30, sur l'esplanade noire de monde accourue de toutes les régions de France, Mgr Quillemant, vicaire capitulaire, présida une messe en plein air à l'intention des soldats morts pour la Patrie, MM. les membres du Conseil d'administration de l'Association du monument assistaient à cette cérémonie religieuse. La chorale des Mines de Béthune exécuta de brillante façon la deuxième messe brève à quatre voix mixtes de M. A. Delbaya, sous le direction de l'auteur. A 11 heures, des messes furent dites dans la chapelle pour Mgr Julien, président-fondateur de l'Association et MM. Barthélémy et Guerre, administrateurs de l'Association, décédés. La Grande Harmonie des Mines de Courrières, sous la baguelle prestigieuse de M. Dusautois, exécuta des peges musicales de nos grands maîtres.

Hommage aux morts

L'après-midi, une foule immense participa à la grande cérémonie d'hommage aux morts. On notait la présence de nombreuses délégations des sociétés d'anciens combattants avec leurs drapeaux, de la Grande Harmonie des Mines de Courrières, de la Fanfare et de la Chorale des Mines de Béthune.

La nombreuse assistance défila silencieusement en cortège dans le cimetière militaire.

M. Lefebvre du Prey, ancien ministre, sénateur du Pas-de-Calais, président de l'Association prononça un éloquent discours, magnifia l'œuvre de Mgr Julien et salua les familles françaises qui perdirent un des leurs lors des héroïques combats.

Sur l'Esplanade, le R. P. Dieux adressa un salut solennel aux morts de Lorette.

L'organisation de ces diverses cérémonies fut en tout point parfaite grâce au dévouement des membres du comité de l'Association de Lorette.

Un service d'ordre imposant fonctionnait et il n'y eut aucun incident.

A. T.

Le Congrès des Evadés de Guerre du Pas-de-Calais s'est teuu hier à Lens

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Hier s'est tenu à Lens, dans la salle Gabilly, rue de la Gare prolongée, le congrès annuel de la section du Pas-de-Calais de l'Union Nationale des Evadés.

LA RÉCEPTION DES DÉLÉGATIONS

A 10 h. 30, les délégations furent reçues à la gare par M. Xavier Brecquert, président de la section du Pas-de-Calais et les membres du bureau. Parmi les errivants se trouvaient : MM. Paul-Louis Richerd, président de l'Union Nationale ; Diament-Berger, vice-président ; Estévenon, Michel et Laffond, du bureau de l'U.N.E.G. ; Piedene de Tourcoing ; Hennebert, de Lille, etc...

Après échange de souhaits de bienvenue, les délégations avec leurs drapeaux se rendirent place du Canlin, où une gerbe de leurs fut déposée au pied du monument aux morts.

LE CONGRÈS

Le Congrès s'ouvrit à 11 h., sous le présidence de M. Bracquart, président de la section du Pas-de-Calais.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Paul-Louis Richard, président de l'Union Nationale ; Diament-Berger, vice-président de l'Union Nationale ; Briffaut, président des Evadés de Roubaix ; Piédane, de Tourcoing et Hennebert de Lille.

En termes précis, M. Berger, exposa ce qui avaient été accompli par l'U.N. des évadés de guerre et indiqua les moyens à employer pour tenter de faire aboutir leurs légitimes revendications.

De son côté, M. Richard donna son point de vue ; puis après différentes observations le vœu suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les Evadés du Nord de la France, réunis en Congrès à Lens, le 29 juin 1930 déclarent qu'il est inadmissible qu'auprès les vœux précédemment émis et les nombreuses démarches faites, aucune mesure n'ait encore été prise pour l'abrogation du décret fixant au 31 décembre 1928 l'expiration du délai prévu pour le dépôt de demandes d'obtention de la médaille des Evadés.

« Ils insistent à nouveau auprès du Conseil d'administration de l'U.N.E.G. pour que celui-ci obtienne du Ministre de la Guerre l'abrogation de ce délai.

« Donnent mandat aux présidents des groupements de la région du Nord, d'intervenir auprès de leurs parlementaires, en sollicitant leur action dans le sens favorable à ce vœu. »

LE BANQUET

A midi et demi, un banquet réunissait les congressistes dans la salle de l'Alhambra sous la présidence de M. Paul-Louis Richard. A la table d'honneur se trouvaient : MM. Paul-Louis Richerd, Bracquart, Laffond, secrétaire général de de l'U.N.E.G. ; Briffaut, président des évadés de Roubaix et environs ; Roytard, représentant les enciens combattants de Lens ; Piédana, des évadés de Tourcoing ; Bigot, secrétaire de la section du Pas-de-Calais ; Diamant-Berger, vice-président de l'U.N.E.G. ; Michel, secrétaire général de l'U.N.E.G. ; Philippe d'Arras ; Raynaud, de Lens, compositeur du diplôme de la croix de guerre et auteur du projet de diplôme pour la médaille des évadés ; Roullard, chef de bureau aux mines de Lens, délégué des médaillés militaires de Lens ; Estevenon, rédacteur en chef de l' « Evadé » et Hennebert de Lille.

Audessert, M. Bracquart présente les excuses de M. Mass, député maire de Lens et du représentant du Préfet. Il remercia M. Richard pour son dévouement envers les évadés, et adressa sa plus vive gratitude eux représentants des différents groupements.

En terminant il invita les évadés de guerre du Pas-de-Calais à perpétuer la bonne confraternité qui les unit.

D'autres discours furent prononcés par M. Griffard de la section du Nord qui remercia M. Bracquart au nom des groupements représentés et par M. Piédens, qui félicita les sections du Pas-de-Calais, pour l'œuvre accomplie.

A LORETTE

A l'issue du banquet, les congressistes prirent place dans des autos-cars mis à leur disposition et se rendirent en excursion à Notre-Dame de Lorette.

G. D.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

DES VOLEURS DE TISSUS

DEUX ARRRESTATIONS

Au cours de la nuit de samedi à dimanche et vers 2 heures du matin, l'agent de police Florin Edouard faisait une patrouille avec son camarade Henry, dans le quartier de l'Epeule.

Leur attention fut attirée par deux individus venant de la rue du Parc, dans leur direction et dont l'un portait sous le bras un ballet assez volumineux.

Ces deux individus discutaient avec une certain véhémence. A la vue des agents, après s'être arrêtés un certain temps, ils rebroussèrent chemin dans la direction de la rue du Lieutenant-Castelain.

Intrigués les agents les suivirent. Puis ayant la netie impression qu'ils se trouvaient en présence de malfaiteurs, ils les rejoignirent.

A ce moment, le plus grand des deux individus, porteur du paquet, le passa à son camarade qui le jeta dans un terrain vague de la rue du Lieutenant-Castelain. Ils suivirent ensuite rue du Grand-Chemin, la rue Minerel, la rue des Fleurs, puis la place du Trichon. Là, suivis par les agents, les épiant, ils pénétrèrent dans le débit de boissons et de tabacs, angle de la rue Sébastopol.

C'est là qu'ils furent interpellés et invités à se rendre au commissariat de police du 2e arrondissement.

En cours de route, le plus petit des deux, tenta de se sauver en faisant tomber à terre les agents.

Au commissariat il refusa de déclarer son identité et de fournir des explications sur l'emploi de son temps. L'autre individu déclara se nommer Verdier Henri-Georges, et demeurer à Lille, rue des Postes, 53.

Après avoir nié, celui-ci entra dans la voie des aveux. Il reconnut avoir participé à un vol de tissus, commis quelques instants auparavant rue du Lieutenant-Castelain, dans une fabrique de casquettes.

Ce tissu, retrouvé dans un terrein vague, constituait un ballot dérobé chez M. Llagre, fabricant de casquettes, rue du Lieutenant-Castelain.

COMMENT ILS ONT OPERE

M. Walier, commissaire de police du 2e arrondissement ouvrit aussitôt une enquête. Verdier Henri-Georges, né le 31 octobre 1882 à Lille, marié, trois enfants, manouvrier, demeure 53, rue des Postes.

Samedi, vers 19 heures, il fit la rencontra chez son logeur, un nommé Derudder, d'un individu avec lequel, après avoir consommé, il vint faire « un petit tour à Roubaix ».

Les deux individus consommèrent dans plusieurs débits, et, vers une heure du matin, ils se trouvaient rue du Lieutenant-Castelain.

— « Fais le guet, me dit mon camarade, pendant que je vais pénétrer dans cette propriété ». Je fis ce que mon compagnon de rencontre me disait. Il escalada le mur, une palissade, puis, peu après vint me rechercher pour l'accompagner.

Je le suivis. Mon camarada s'empara d'un certain nombre de coupons de tissu se trouvant sur des étagères. J'arrachai les étiquettes de ces coupons.

Puis nous avons pénétré dans les bureaux. Je fis le guet, de nouveau, et mon camarade ayant allumé l'électricité, ouvrit des meubles et fouilla dans les tiroirs.

C'ETAIT UN BEAU CAMBRIOLAGE

Les deux compères, dont l'un se nomme Verdier, ainsi que nous le disons plus haut, et l'autre Théry Henri, né la 31 décembre 1899, à Dunkerque, manouvrier, demeurant 137, Grande-Rue, à Roubaix, ont commis un cambriolage en règle.

La grande porte de l'immeuble par laquelle on accède dans les ateliers bureaux de M. Llagre, rue du Lieutenant-Castelain, n. 14, est ouverte. Elle le fut de l'intérieur, car la barre verticale de fermeture est levée.

Dans la pièce servant de bureau, aucun désordre, mais dans un portefeuille des pièces d'identité ont été volées.

Les malfaiteurs ont pénétré à l'intérieur, par la toiture, munie de distence en distance de châssis vitrés.

Théry Henry et Verdier Henri-Georges ont été mis en état d'arrestation.

LES ACCIDENTS DE LA RUE SE MULTIPLIENT

Il n'est pas de jour — où il en est peu — qu'on n'ait à déplorer des accidents du roulage. Des causes multiples interviennent pour les rendre plus fréquents et il semble bien que, si ça continue, on aura beau les déplorer, on ne saurait les empêcher. La rue est restée ce qu'elle était, quand une circulation normale ne perturbait pas le rythme régulier de la vie. Mais les moyens de transport se multiplient et il y a là, une contradiction matérielle, qui se sanctionne par des accidents. Le 28 courant, vers 1 h. M. Vanheuverzuyn, demeurant 41, rue St-Bernard, à Lille, se trouvait à Roubaix. Il y pilotait une automobile. Alors qu'il arrivait Grand'Place, en face du Contour St-Martin, il se rencontra avec M. Mahien Arthur, demeurant 14, rue Chrisiophe-Colomb, qui était à bicyclette. La rencontre eut un résultat qu'on devine. M. Mahieu fut expédié proprement sur la chaussée. Il eut la veine de ne pas s'y faire de blessures graves. Mais son vélo fit les frais de cette collision.

— Le même jour, à 16 h. 10, Mme Leclercq Chérie, 40 ans, domiciliée rue Mignard, 4, se trouvait rue du Maréchal-Foch, face au No 56. Il y a là, en permanence, des voitures auto qui stationnent des deux côtés de la rue. Et, au centre de celle-ci, une voie du tramway D 1, qui est double sur une partie de la course. Les piétons qui veulent traverser, ce qui n'est pas interdit, se treuvent, le plus souvent, dans l'impossibilité de s'assurer s'ils le peuvent sans danger, les autos en stationnementev eugiant l'horizon.

Et Mme Leicercq 'aventura dans la rue, dans le même moment où M. Guillon Jacques, demeurant 65, rue de la Victoire, à Paris, y poussait, à allure généreuse, sa Ford No 7151 R. D. 3.

Happée par l'auto, Mme Leclercq y fut roulée sur la chaussée et elle fut blessée.

L'intervention d'un médecin fut nécessaire. C'est M. le Docteur Faidherbe qui vint prodiguer ses soins. Après quoi la blessée a la diligence de l'auteur de l'accident, fut reconduite en taxi à son domicile.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Deux heures après, à 18 h., c'était le tour de M. Dusquennoy Pierre, habitant à Roubaix, rue Turgot. Il circulait à bicyclette et il abordait l'angle des rues Neuve et Sébastopol. Au même instant, M. Bubbe Eugène, 26 ans, demeurant à Wattrelos s'y présentait et il envoyait au sol, le cycliste qui était blessé au cours de la collision.

M. le docteur Faidherbe a donné ses soins au cycliste et M. le commissaire de permanence a ouvert une enquête.

VOL D'UNE FOURRURE ET D'UN SAC A MAIN CONTENANT 700 FR.

Hier, dimanche, vers 11 h. 20, M. Caretie André, 28 ans, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Flers-Breucq, 21, boulevard dela République, se trouvait à Roubaix, chez son père, 33, rue de l'Ouest, à Roubaix.

Il avait laissé sa voiture automobile en etationnement, en face de l'habitation. Pendant qu'il était avec les siens, un individu inconnu déraba, une fourrure, renard, d'une valeur de 3.000 fr., de couleur foncée, avec raie brune croisée, se fermant par la patte ; un sac à main d'une avleur d'environ 500 fr., contenaWnt un porte-monnaie renfermant un billet de banque de 500 fr. et 200 fr. de coupures diverses, et divers objets, trousseau de clefs, boîte en or, avec figurine (Diane chasseresse), un crayon, un agenda, etc...

Le préjudice total est d'environ 4.000 fr.

M. Walter, commissaire de police de permanence a ouvert une enquête et une piste sérieuse est suivie.

LES TRANCHEES DANS LA RUE

M. le maire vient de prendre l'arrêté suivant :

L'article 150 du règlement de police municipale, en ce qui concerne les travaux exécutés d'office pour les trottoirs, reste sans changement.

La partie qui concerne le « remboursement des frais de repavage et de réfection des tranchées des canalisations d'eau, de gaz, d'électricité et téléphoniques », est modifiée comme suit :

Chaussées pavées, le mètre carré, 20 fr. ; Chaussées empierrées, le mètre carré 20 fr. Chaussées en tarmacadam, le mètre carré, 40 francs ; Chaussées en scories, le mètre carré, 75 francs ; Trottoirs, le mètre cerré, 15 francs.

ALLOCATIONS JOURNALIERES AUX FAMILLES DES MILITAIRES

La fraction du contingent qui sera incorporé en octobre prochain comprendra les jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1909 reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire par le Conseil de révision.

Les demandes d'allocations militaire concernant ces jeunes gens peuvent être présentées à partir du 1er juillet.

En conséquence, les familles qui ee proposent de solliciter cette allocation, sont invitées à déposer leur demande à la mairie (bureau militaire), le plus tôt possible, munies du livret de famille, d'un certificat de non-imposition, d'un certificat de salaire de chacun des membres qui la composent et, s'il y a lieu, d'un certificat médical.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les mères qui bénéficient des primes mensuelles d'allaitement sont informées que, pour le mois de juillet, les consultations de nourrissons de la rue Pellart auront lieu les jours suivants : mercredi 2 juillet à 3 heures ; jeudi 3 juillet, mercredi 9, jeudi 10, mercredi 16, jeudi 17, mercredi 23, jeudi 24 juillet à 3 h.

Celles de la rue Chanzy auront lieu les jours suivant : mardi 1er juillet, vendredi 4, mardi 8, vendredi 11, mardi 15, vendredi 18, mardi 22, vendredi 25 juillet.

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedis 5 et 19 juillet à 15 heures, rue Pellart, 99.

Conservatoire de Musique

Concours d'honneur. — Instrument à vent (section des bois). — Le grand prix est décerné à M. Canlean Felix (1.000 fr.) ; 1er prix de clarinette 1929, classe de M. Carpentier. Le jury propose la candidat Declercq Claude, pour le prix demeuré disponible en 1929.

Instruments à cordes. — Le grand prix (1.500 fr.) est décerné à M. Dubus Georges, 1er prix de violon 1929, classe de M. Lecomte.

Voici le programme qui se déroulera mardi 1er juillet, 2e journée pour le piano et le chant.

Jury : Louis Forestier, président ; Mlle Delamarre, Y. Tinayre, Parlemuter, G. Truc, Frady, Bousquet, Gallois, Niverd, Dubruille, Valentin, Selle, Sonneville, P. Motte, O. Isoré.

CANDIDATS. — **Piano** : Delmulla Jeanne, 1er prix 1929, classe de Mlle Hordoir.

Chant : Bossut Julia, 1er prix 1929, classe de M. Fontaine.

La première séance aura lieu à 9 h. 1/2, pour l'exécution des morceaux au choix. La 2e à 14 h. 1/2 pour les morceaux imposés.

MM. Y. Tinayre et Parlemuter se feront entendre à l'issue du concours à titre de démonstration pour les élèves.

Succès obtenus au Conservatoire de Paris

Le Directeur du Conservatoire National de Roubaix a le plaisir d'informer la population du succès obtenu par trois anciens élèves de notre Ecole de Musique au Conservatoire de Paris : 1e M. Herla Albert, un 1er accessit de cor ; 2. Mlle Bouché Paulette, un premier prix du chant, 1re nommée ; 3. M. Beckart, un premier prix de chant 1er nommé.

Ces trois importants succès confirment l'excellence de l'enseignement donné par M. Beyls, professeur de cor et MM. Hugo Fontaine et Léon Agnus professeurs des classes du chant.

La Manufacture de chaussures NINA

20, bis, rue de Mouvaux, ROUBAIX

met en vente des articles fantaisie pour hommes femmes, fillettes, enfants

A DES PRIX TRES AVANTAGEUX

Venez vous rendre compte des sacrifices consentis par cette Maison

Vous trouverez des souliers fantaisie enfants à partir de 10 fr. 95 ; pour fillettes, à 12 fr. 95 ; pour femmes à 45 fr. et pour hommes à 69 fr.

GRAND CHOIX DE TENNIS

à des prix imbattables à qualité égale

Venez Réclame sandalettes caoutchouc PIH-PIH

ARTICLE GARANTI

UN MALHEUREUX DÉMENT

Le nommé Campin Pierre-Joseph, 43 ans, né à Lourches, le 25 septembre 187, mineur, demeurant rue de Longwy, à Calonne-Ricouart, a été trouvé errant dans la rue de Lille, hier, dimanche, vers 15 heures.

Il a été visité par M. le docteur Jacquemart et reconnu atteint de troubles mentaux. Il a été mis en observation à l'Hôpital de la Fraternité.

LE CHORAL NADAUD AU TOURNOI DE GAND

Nous apprenons que le Choral Nadaud vient d'être invité par la ville de Gand pour participer au grand tournoi orphéonique qui aura lieu au Grand Théâtre Royal, le dimanche 27 juillet, et dont l'organisation a été confiée à la Société royale « Les Ouvriers Réunis ».

Ce tournoi s'annonce comme devant être une grande manifestation artistique. Les groupements orphéoniques les plus renommés de Belgique y seront représentés.

Voici les sociétés appelées à défendre leur bannière : 1. La Fraternité de Framerics (130 exécutants) ; 2. Les Echos du Lhoneux, de Liège (120 exécutants) ; 3. Les Ouvriers Réunis, de Gand, société royale (120 exécutants) ; 4. Les Artisans Réunis de Bruxelles, société royale (135 exécutants) ; 5. La société nationale Le Choral Nadaud (130 exécutants).

Comme l'on peut s'en rendre compte, notre société locale est la seule représentant nos couleurs. Nous sommes persuadés que notre vaillante société roubaisienne, dirigée par le maître Duysburg, sortira de ce tournoi avec tous les honneurs qui lui sont dûs.

Les tournois en Belgique prennent l'allure d'un concours. Or, toutes les sociétés précitées sont classées en division d'excellence, c'est assez dire quant à l'importance du résultat et du succès qu'obtiendra sans aucun doute notre vaillant Choral Nadaud.

Les enfants de Nadaud tiendront à prouver le 27 juillet prochain que leur valeur les classe parmi les meilleurs.

BOCK MEYERBEER RÉCLAMEZ LE... PARTOUT

UNE SÉANCE DU PETIT MONDE ARTISTIQUE

A la suite de l'audition en T. S. F. de lundi dernier, la direction du Petit Monde Artistique a reçu de différentes villes de France, des lettres de félicitations pour l'ensemble vraiment merveilleu.. qu'offre l'interprétation de ses petits artistes.

Si l'impression est telle en T. S. F., elle n'égale pas cependant et de loin, celle produite par la vue de tous ces enfants plus de quarante, âgés de 5 à 12 ans, évoluant sur la scène, jouant, chantant et dansant, accompagnés par un brillant orchestre, dans une féérie de ravissants costumes.

Ce plaisir délicat sera offert par le Petit Monde Artistique le mercredi 9 juillet, à 20 heures, salle du Conservatoire, où aura lieu un délicieux concert auquel prendra part le groupe tout entier.

Des cartes son en vente au prix de 2 fr. 50, 5 fr. et 10 fr. chez le concierge du Conservatoire où l'on peut également faire numéroter les places.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Vendredi dernier eût lieu à l'Hospice civil, rue de Blanchemaille, l'adjudication publique des travaux et fournitures à effectuer dans les établissements hospitaliers.

En voici les résultats :

1er lot. — Terrassement, maçonnerie, adjudicataire : M. Maillet, d'Herlies, rabais de 11,25 %. — 2e lot : Enduits, plâtrage, adjudicataire : M. Louis Allard fils, rabais de 12,75 %.

3e lot. — Charpente, menuiserie, adjudicataire : Union des menuisiers, da 15,50 %.

Les 4e lot : couverture, plomberie, zinguerie, gaz et eau ; 5e lot : ferronnerie, serrurerie et 6e lot : peinture, vitrerie, n'ont pas été adjugés, les rabais minimum, fixés par l'Administration, n'ayant pas été atteints.

Ces lots feront l'objet d'une nouvelle adjudication publique, dans les mêmes conditions, le vendredi 11 juillet prochain, à 14 h. 30.

CAFE DES FLEURS A LILLE (Bois de la Deûle). — Aujourd'hui, Concert-Dancing (deux orchestres).

SOCIÉTÉS & COMITÉS

A LA CONCORDIA-HARMONIE. — **M. Félix Canieau, membre de la « Concordia-Harmonie » obtint le 1er Prix d'Honneur au Conservatoire National de Musique de Roubaix.** — Comme chaque année la Concordia-Harmonie a le plaisir d'enregistrer de magnifiques succès parmi ses membres suivant les cours du Conservatoire de Roubaix.

Aujourd'hui elle est tout particulièrement heureuse de voir l'un de ses membres M. Félix Canieau, clarinette-solo, enlever brillamment le 1er Prix d'Honneur au Concours de fin d'année, confirmant ainsi le brillant succès de l'année dernière où il obtint le 1er Prix de clarinette à l'unanimité avec félicitations du Jury.

M. Félix Canieau, n'est âgé que de 19 ans.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Suzanne Deemaresi, 31, rue Jouffroy ; Jean Ide, rue du Fresnoy, 121 ; Lucie Lengiez, 10, rue du Parc ; Georgette Leclercq, rue du Fontency, cour Steppe, 3, née boul. de Cambret, 60 ; Michel Vandaele, 9, rue de Croix ; Jean Desobry, 103, rue Danbenton ; François Dardenne, rue Drouot, imp. Pierre-Dujardin, 2.

Publications. — Robert Vernier, industriel, 143, rue du Moulin, et Merie Roussel, s. pr., à Tourcoing. — Louis Meurisse, apprêteur, rue d'Ypres, 17, et Suzanne Verhaeghe, soigneuse, rue Jules-Guesde, 399.

N'importe Où